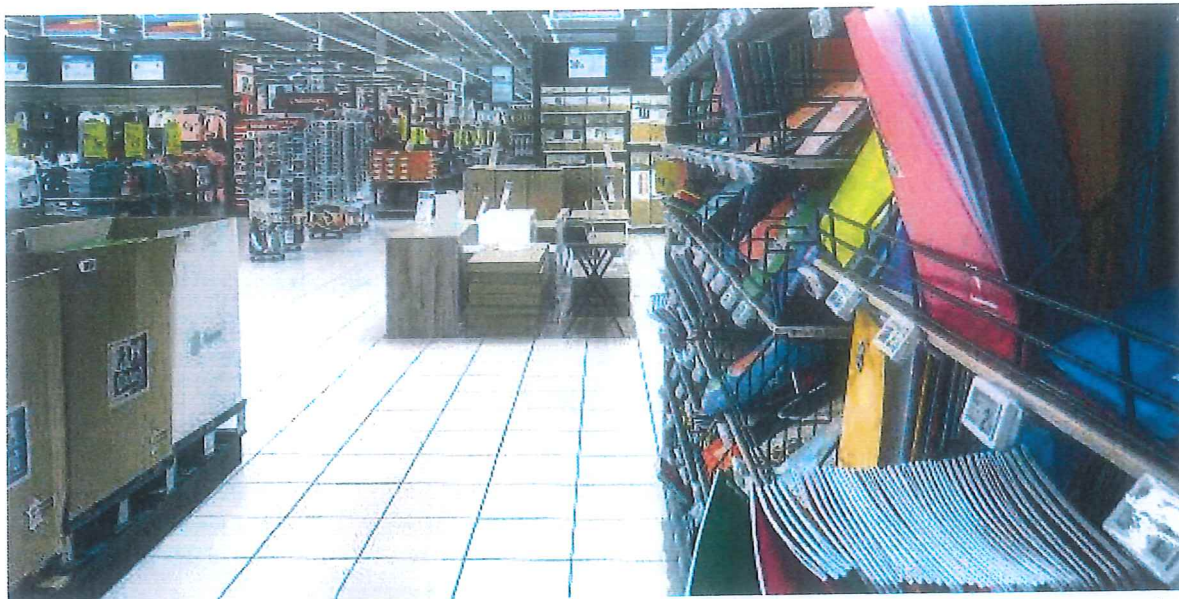


L'Obs 2/09/22

Ce qu'il faut savoir sur la possible gratuité des fournitures scolaires pour certains élèves à la rentrée 2023



Un rayon d'un supermarché vendant les fournitures et le nécessaire de rentrée scolaire, à Nantes, le 9 août 2022. (NICOLAS MESSYASZ/SIPA)

Le ministre délégué à la Ville Olivier Klein veut développer un « trousseau » de fournitures gratuites pour les élèves de primaire, prioritairement ceux scolarisés en zone REP ou REP +.

Par L'Obs avec AFP

· Publié le [1^{er} septembre 2022 à 19h39](#)

Temps de lecture 2 min

L'ambition d'Olivier Klein, ministre délégué à la Ville, sur fond d'inflation accrue, de doter à la rentrée 2023 les écoliers défavorisés d'[un trousseau gratuit de fournitures](#) s'appuie sur des expériences locales mais pourrait être une gageure dans des communes en grande tension financière.

• Qui est concerné ?

Le 26 août sur [Franceinfo](#), le ministre Olivier Klein a souhaité que dès la rentrée prochaine, « dans les quartiers populaires, les enfants aient tous leurs fournitures » gratuites. Disposeraient de ce « trousseau » les écoliers « en REP + et en REP » (concentrant les difficultés sociales) et, au-delà, les enfants des « familles en difficulté ». Le dispositif est envisagé « au moins en primaire » dans un premier temps, précise-t-on au ministère de la Ville.

La suite après la publicité

Plus d'1,1 million d'enfants de 2 à 11 ans sont scolarisés dans les 6 850 écoles de l'éducation prioritaire. Mais « 75 % des élèves pauvres sont scolarisés en dehors des quartiers REP et REP + », souligne Rémi Sirvent, secrétaire national du syndicat enseignant SE-UNSA.

• Qu'est-ce qui se fait actuellement ?

A Lille et dans les communes associées d'Hellemmes et Lomme, la gratuité des fournitures pour les enfants des écoles existe déjà et représente un budget de 770 000 euros pour la rentrée 2022. Il est de 500 000 euros à Roubaix, 140 000 euros à Bobigny. Maire d'Allonnes, en périphérie du Mans, et président de l'association des maires Ville et Banlieue, Gilles Leproust finance les fournitures dans ses écoles depuis trois ans « pour un coût de 25-30 euros par enfant » et un budget annuel de 30 000 euros.

« Les collectivités n'ont pas attendu le ministre pour avancer », insiste Jean-Michel Morer, maire de Trilport (Seine-et-Marne) et référent éducation à l'Association des petites villes de France (APVF). « Nous avons des dispositifs d'accompagnement. On n'a jamais laissé un enfant sans fourniture », assure Delphine Labails, maire de Périgueux et coprésidente de la commission éducation à l'Association des maires de France (AMF).

Olivier Klein a salué les dispositifs existants, rappelant au passage sa propre expérience de maire à Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). « Quand c'est expérimenté et positif, élargissons le dispositif. Je dis chiche », lance Gilles Leproust.

• Qui va payer ?

Au nom de l'AMF, Delphine Labails fustige « une méthode de travail qui n'est pas saine quand le gouvernement décide sur les finances des autres ». « Dans les écoles, les fournitures doivent être fournies par les collectivités locales », rappelle Guislaine David, secrétaire générale du SNUipp-FSU, premier syndicat du primaire. « On ne demande aux parents que le cartable et la trousse. C'est la règle de base mais la difficulté est que les communes sont encore plus prises à la gorge en cette rentrée » sous inflation.

« Comme les ménages, les communes sont frappées de plein fouet par l'augmentation de tout », confirme Delphine Labails. « Sur le scolaire, il y a une pression forte, notamment sur la restauration, précise Jean-Michel Morer. Cette année, on est en tension sur le prix du panier-repas, sur le salaire des fonctionnaires avec la revalorisation du point d'indice - ce qui est normal - et sur le coût de l'énergie. »

« On ne peut qu'être favorable à ce qui soulage le porte-monnaie des familles mais l'Etat doit mettre la main à la poche pour permettre à chaque commune de relever ce défi », résume Gilles Leproust. L'entourage d'Olivier Klein évoque l'idée d'un « fonds » accordé aux collectivités « pour pouvoir acheter des trousseaux ».

• Est-ce réaliste ?

Que « tous les enfants aient le même cahier » a « une force symbolique » et « une force d'équité », a plaidé Olivier Klein, qui souhaite « travailler avec les parents, avec les enseignants » pour définir le contenu du trousseau.

Côté parents d'élèves, la FCPE « demande à être associée » à une proposition « intéressante qui reste partielle », selon son secrétaire général Eric Labastie. Vice-président et porte-parole de la Peep, Laurent Zameczkowski estime que « chaque enseignant a souvent des petites manies, l'idée serait que chacun essaie de se standardiser un peu plus ».

« D'une école à l'autre, d'un collègue à l'autre, on n'utilise pas le même matériel. Cela fait partie des méthodes pédagogiques. Ce n'est pas une lubie des enseignants », tempère Guislaine David (SNUipp-FSU). Rémi Sirvent (SE-UNSA) juge en tout cas « important d'avoir une concertation ».